

Assemblée générale ordinaire du 4 février 1909, petite salle de l'Institut

Autor(en): **Durand, L.**

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société pédagogique genevoise**

Band (Jahr): - **(1909)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

bien voulu, sur notre demande, se charger de donner, à leur intention, une conférence dans le courant du mois de mai.

Le sujet de cette communication se rattachera au Jubilé que Genève s'apprête à célébrer cette année. Nous invitons donc nos sociétaires et leurs amis à réserver un de leurs jeudis afin de contribuer, par leur présence, à la réussite de cette manifestation patriotique de la Société pédagogique genevoise.

Le Comité.

**Assemblée générale ordinaire du 4 février 1909,
petite salle de l'Institut.**

Présidence de M. Edmond MARTIN, président.

1° Communications du Comité.

Candidatures.

Les candidatures de MM. Louis Loup, régent secondaire, Max Hochstätter, professeur, Victor Donnet et Albert Nally, sous régents, sont acceptées à l'unanimité.

Démissions.

MM. Eugène Fontaine et André Schmid, régents, sont considérés comme démissionnaires.

**2° Rapports annuels du président, du trésorier
et du bibliothécaire.**

Ces rapports présentés par MM. E. Martin, A. Charvoz et A. Dubois sont adoptés.

3° Rapport de la Commission de gestion.

M. Louis Valencien donne lecture du rapport suivant :

« Dans sa séance du 2 février 1909, la Commission de gestion de la Société pédagogique genevoise a examiné avec soin les

comptes de l'année 1908. La dite Commission déclare les avoir trouvés parfaitement en ordre et propose à l'Assemblée d'en donner décharge au trésorier avec remerciements pour son impeccable gestion. »

Pour la Commission de gestion :

L^s VALENCIEN.

4° Election du Comité pour 1909.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Jules Dubois lequel déclare ne pouvoir accepter une réélection. Plusieurs collègues, estimant que la retraite de M. Dubois serait fort regrettable à tous les points de vue, proposent de maintenir cette candidature.

L'Assemblée approuve cette idée et le Comité est réélu en entier au premier tour de scrutin.

5° Nomination de la Commission de gestion pour 1909.

Sont élus par acclamation :

M^{lles} Cochet, Neydeck, Valenciennes, MM. Valenciennes et Poisat.

6° Cours pour apprentis et apprenties.

Sur la proposition d'un membre de la Société, cet objet est renvoyé à l'ordre du jour de la prochaine séance.

7° Propositions individuelles.

Une discussion s'engage sur la manière de faire porter les meilleurs fruits possibles au petit avoir de la Société et de faciliter le paiement de la cotisation. Ces questions sont renvoyées au Comité.

Répondant à une demande de M. *Emile Compagnon*, M. le Président annonce que le Comité a l'intention d'organiser une fête à la campagne dans le courant de l'été. Une commission chargée de mener cette idée à bien sera nommée dans la prochaine séance.

M. A. Charvoz pense que le moment est venu d'entreprendre une revision des statuts de la Société particulièrement dans le sens d'un abaissement de la cotisation.

M. A. Berger l'appuie. Pour lui, la soirée annuelle devrait être organisée de façon telle que cette manifestation ne vienne pas grever par trop notre modeste budget.

M. Baatard ne se montre pas très partisan de cet abaissement de la cotisation. Il met en garde le Comité contre cette idée qui, à son sens, n'est pas sans danger pour l'avenir de la Société.

Cette question de revision est renvoyée au Comité.

Diverses propositions tendant à développer encore l'activité de la Société se font jour. M. Berger voudrait des conférences publiques, M^{lle} Métral, des concours, M. Duvillard aimerait que le groupe de psychologie reprit ses travaux actuellement interrompus... etc. ... etc. ...

Le Comité s'engage à étudier les idées qu'on vient de lui soumettre. Cependant pour les réaliser il lui faut l'appui non seulement moral mais effectif des sociétaires. En somme, le Comité s'emploie de son mieux à faire fonctionner les divers organes de l'Association ; mais le succès dépend de la bonne volonté et de l'activité de tous.

Séance levée à 5 h. 20.

(D'après les notes de M. F. Lecoultré.)

Le bulletinier :

L. DURAND.

**Rapport sur l'activité de la Société pédagogique genevoise
pendant l'année 1908,
présenté par Ed. MARTIN, président.**

Mesdames et Messieurs,

C'est dans le calme que la Société pédagogique a accompli son labeur de 1908. Plus de congrès, plus de célébration d'anniversaire ; mais une étude très serrée des lois sur l'instruction publique en vigueur dans notre canton, voilà le thème de